

Affaires courantes

Les pétitionnaires demandent au Parlement de désigner les marins de la marine marchande du Canada comme des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, leur accordant ainsi les mêmes avantages qu'aux anciens combattants de la Force régulière.

LA FISCALITÉ

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): J'ai aussi une pétition de plusieurs centaines de Canadiens de toutes les régions qui s'adressent au gouvernement parce que, dans la loi de la taxe sur les produits et services, il n'a pas tenu compte comme il se devait de l'exonération des autochtones de toute taxe en vertu des droits ancestraux et des droits issus de traités. Ils demandent au gouvernement de modifier la loi et le règlement pour garantir cette exonération, fondée sur les droits ancestraux ou les droits découlant de traités, que les autochtones vivent dans les réserves ou à l'extérieur de celles-ci.

LA RIVIÈRE THOMPSON-NORD

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Enfin, voici une pétition venant de personnes qui s'inquiètent des initiatives de la Multinational Resources Corporation, qui entend aménager un barrage sur la Thompson-Nord, près de Valemount, et acheminer l'eau vers le sud de la Californie. Les pétitionnaires prient le gouvernement du Canada d'affirmer catégoriquement qu'il ne permettra pas que nos cours d'eau douce soient détournés vers les États-Unis et de déclarer qu'aucune rivière canadienne n'est à vendre.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition certifiée conforme à l'article 36 du Règlement. Celle-ci porte sur une question très importante concernant le détournement de l'eau au Canada. Elle est signée par un certain nombre d'habitants de la Colombie-Britannique et surtout de l'Okanagan.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de demander au gouvernement du Canada de déclarer catégoriquement qu'il ne permettra pas qu'on construise des barrages sur nos rivières d'eau douce pour les détourner vers les États-Unis et que les rivières canadiennes ne sont pas à vendre.

M. Lyle Kristiansen (Kootenay—Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition

d'un certain nombre de mes électeurs et voisins de la partie sud du centre de la Colombie-Britannique.

En tant que député de Kootenay—Ouest—Revelstoke, la circonscription qui compte sans aucun doute le plus de barrages au Canada, il est normal que je sois très inquiet, comme les pétitionnaires, que Multinational Resources ait annoncé son intention de construire un barrage sur la rivière Thompson-Nord, à Valemount.

Les pétitionnaires prient le gouvernement du Canada de déclarer catégoriquement qu'il ne permettra pas qu'on construise des barrages sur nos rivières d'eau douce pour les détourner vers les États-Unis et que les rivières canadiennes ne sont pas à vendre.

M. Sid Parker (Kootenay—Est): Monsieur le Président, j'ai moi aussi une pétition certifiée conforme. Cette pétition dit que la société Multinational Resources a annoncé qu'elle avait l'intention de construire un barrage sur la rivière Thompson-Nord, à Valemount, pour en détourner l'eau et la vendre à San Diego, en Californie, et dans d'autres régions.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de déclarer catégoriquement qu'il ne permettra pas qu'on construise des barrages sur nos rivières d'eau douce pour les détourner vers les États-Unis et que les rivières canadiennes ne sont pas à vendre.

La circonscription de Kootenay—Est ayant connu les dégâts causés par le traité du fleuve Columbia, mes électeurs se préoccupent de cette question.

Le président suppléant (M. Paproski): Avant de donner la parole au député de Kamloops pour un rappel au Règlement, je crois que le député d'Ottawa—Vanier voudrait revenir à la présentation de rapports de comités.

M. Gauthier: Oui, monsieur le Président, si la Chambre veut bien avoir la patience de me le permettre, je voudrais revenir à la présentation de rapports de comités.

Une voix: D'accord.

* * *

COMPTES PUBLICS

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité permanent des comptes publics. Le rapport traite du démantèlement de la Division de l'évaluation